SZ/SS



Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

STATIONNEMENT

PASSAGE DU FOUR (V.C.)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VIJ le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT qu'un déménagement va être effectué Passage du Four par la société Corvisier Déménagement – 1 avenue Alphand – 94160 Saint-Mandé, agissant pour le compte de la Coop' Ivry Habitat – 6 promenée Supérieure – 94200 Ivry-sur-Seine,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1:

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes passage du Four à compter du 18 janvier 2023 à 8 heures jusqu'au 19 janvier 2023 à 18 heures :

• Neutralisation de deux places de stationnement côté pair soit un linéaire de 10 mètres au droit du n°6 afin de permettre au véhicule de déménagement de s'y installer.

ARTICLE 2:

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée du déménagement.

ARTICLE 3:

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.



ARTICLE 4:

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- Monsieur le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Corvisier Déménagement 1 avenue Alphand 94160 Saint-Mandé.

FAIT EN MAIRIE, LE 0 3 JAN 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine Et par délégation

Clément Pecqueux Adjoint au Maire

> Pour extrait certifié conforme au registre des arrêtés municipaux LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE

Pour le Maire, la Responsable du service Déplacements Stationnement Direction Espaces Publics

Nathalic Leberthon

PUBLIE SUR Ivry94.fr LE 05 JAN 2023